



Offre d'emploi : Agent·e de développement culturel

Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) souhaite recruter un·e agent·e de développement culturel pour développer des formations, notamment des activités pédagogiques dans le cadre du programme national des [Maîtres de traditions vivantes](#), ainsi que des initiatives en lien avec la diffusion du patrimoine vivant.

Conditions

Date d'entrée en poste : octobre ou novembre 2023

Temps plein 35 heures par semaine

Rémunération selon l'échelle salariale du CQPV

Travail au siège de l'organisation à Québec

310, boul. Langelier, bur. 242, G1K 5N3

avec possibilité de travail à distance partiel

Tâches

Sous la responsabilité du directeur général et du chargé de projet :

1. Organiser des stages de formation initiale et professionnelle, notamment dans le cadre du programme national de Maîtres de traditions vivantes;
2. Organiser des webinaires sur des sujets en lien avec le patrimoine vivant;
3. Collaborer au développement de dossiers en lien avec la formation et les besoins en formation;
4. Procéder à des demandes de financement et à des redditions de compte;
5. Assurer de façon collaborative avec les autres employé·es la mise en œuvre, la visibilité et la promotion des projets du Conseil :
 - a. Rédiger des textes de nature diverse;
 - b. Concourir à la préparation logistique;
 - c. Maintenir une relation fructueuse avec les membres et favoriser leur développement par des initiatives communes;
 - d. Effectuer une veille sur les possibilités de développement d'activité et d'échange à l'international;
 - e. Participer à la diversification des sources de financement de l'organisme.
6. Autres tâches connexes.

Profil recherché

- Posséder de l'expérience dans l'organisation, la gestion de projets culturels ou la logistique événementielle
- Avoir un sens aiguisé de la communication, de la mobilisation et du travail d'équipe
- Maîtriser le français parlé et écrit
- Connaissance du milieu de la culture et du patrimoine vivant (traditions culturelles) un atout
- Connaissance du tournage et du montage audio-visuel un atout

La personne retenue doit pouvoir se déplacer au Québec, notamment en dehors des horaires réguliers de travail.

À propos du CQPV

Le Conseil québécois du patrimoine vivant constitue le regroupement national pour les traditions vivantes, soutenu par le ministère de la Culture et des Communications et accrédité par l'UNESCO. Il réalise des actions de formation, de médiation culturelle, de promotion, de recherche et d'analyse, tout en développant des programmes et des projets structurants pour le milieu.

Le CQPV rallie et représente plus de 120 organismes et autant de membres individuels à travers le Québec. Il collabore également avec une multitude de partenaires et de consultants dans des domaines variés, afin d'atteindre ses objectifs et de faire une différence pour le milieu du patrimoine vivant.

Pour en savoir plus : patrimoinevivant.qc.ca

Pour postuler

Envoyer un CV et une lettre de motivation à emploi@patrimoinevivant.qc.ca avant le **9 octobre 2023**. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.